

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2026

Action Logement soutient et accompagne les sinistrés des incendies en Occitanie

Pour agir et témoigner leur solidarité aux habitants des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, fortement touchés après les incendies, les Partenaires sociaux d'Action Logement déploient des mesures d'urgence pour accompagner les ménages sinistrés. Action Logement Services est ainsi mobilisée pour apporter des réponses concrètes, en cohérence avec sa mission d'utilité sociale.

Les dispositifs mis en place portent sur l'accompagnement social et la délivrance d'aides et de services pour les salariés qui ne peuvent plus habiter leur logement après les incendies.

Ils sont ouverts à tout salarié du privé quels que soient le secteur et la taille de son entreprise, son contrat de travail, son ancienneté dans l'entreprise. Ces dispositifs ont été décidés après échange avec les équipes locales sur les premiers besoins exprimés et comprennent notamment :

- La mise à disposition d'une adresse dédiée pour formuler les demandes d'aides ou d'accompagnement : incendiesoccitanie@actionlogement.fr ,
- Un diagnostic personnalisé réalisé par les conseillers des agences Action Logement Services de : Perpignan, Narbonne, Montpellier, Nîmes, permettant d'identifier les actions à engager,
- L'octroi d'aides financières, notamment une subvention pour alléger les charges logement ou faire face à des frais d'hébergement,
- La garantie Visale sans condition de revenus pour faciliter l'accès au logement privé.

Ce pack de services a pour ambition d'intervenir en temps quasi-réel, avant la prise de relais par d'autres dispositifs tels que les assurances.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre : [@actionlogement](#) - [actionlogement](#) - [@actionlogement](#)

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franck.thiebaut@ft-consulting.net